



2016 / 5

Juillet 2016

Information périodique de la Municipalité

Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

Sommaire :

- Mémento
- Répartition des dicastères municipaux et délégations
- Fête du 1er août
- Vente paroissiale
- Collecte de vêtements
- Taille des haies
- Dépôt de déchets
- Tournée du boulanger de Villars-mendraz

Mémento

- | | |
|------------------------------|------------------------------------|
| 1er août 2016 (Lundi) | Fête nationale |
| 22 septembre 2016 (Jeudi) | Conseil général |
| 25 septembre 2016 (Dimanche) | Kermesse de la paroisse au battoir |

Répartition des dicastères municipaux pour la législature 2016 - 2021

Sylvain Crausaz - Syndic (Remplaçant Raphaël Morel)

- Administration générale - Epuration - Réseau d'eau - Gaz

Raphaël Morel - Vice-syndic (Remplaçant Sylvain Crausaz)

- Terrains/places communales - LAT - Police des constructions/Police - ORPCi - Routes - Eclairage public

Karine Weber Cavin - Municipale (Remplaçant Didier Fiaux)

- Ecole - Sécurité sociale - Paroisse - Cimetière

Didier Fiaux - Municipal (Remplaçant Olivier Dutoit)

- Finances/Assurances - Déchèterie - Forêts

Olivier Dutoit - Municipal (Remplaçante Karine Weber Cavin)

- Bâtiments communaux - SDIS - Congélateur - Informatique/Internet

Les délégués communaux dans les associations sont :

AISMLE - **Karine Weber Cavin** (CODIR) **Didier Fiaux** (Délégué Municipalité) **Olivier Dutoit** (Remplaçant délégué Municipalité) **Cédric Causaz** (délégué du Conseil) **Stéphanie Dutoit** (Remplaçante délégué du Conseil)

AIEHJ - **Sylvain Crausaz** (CODIR) **Raphaël Morel** (Délégué Municipalité) **Didier Fiaux** (Remplaçant délégué Municipalité) **Pierre Trauffer** (Délégué du Conseil) **Jean-Luc Danalet** (Remplaçant délégué du Conseil)

Groupe Forestier - **Didier Fiaux** (CODIR) **Raphaël Morel** (Délégué Municipalité) **Sylvain Crausaz** (Remplaçant délégué Municipalité)

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / admin@hermenches.ch

Bourse communale :

sur rendez-vous au 079 695 30 76

bourse@hermenches.ch

Délégués (suite)

ORPCi - **Raphaël Morel** (Délégué Municipalité) **Sylvain Crausaz** (Remplaçant délégué Municipalité)

CCSPA - **Didier Fiaux** (Délégué Municipalité) **Sylvain Crausaz** (Remplaçant délégué Municipalité) **Claude Chappuis** (Délégué du Conseil) **Jean-Paul Serex** (Remplaçant délégué du Conseil)

OASIS - **Salomé Anderfuhren Fiaux** (CODIR) **Karine Weber Cavin** (Déléguée Municipalité) **Didier Fiaux** (Remplaçant déléguée Municipalité) **Marlène Rod Trauffer** (Déléguée du Conseil) **Alga Porchet** (Déléguée du Conseil)

Célébration de la Fête Nationale

Lundi 1er août

Comme chaque année, le premier août sera célébré au refuge

- dès 18h30 accueil des participants
- à 21 h partie officielle
- à 21h30 allumage du feu

les Mec'connus de la Bressonne organisent le repas et l'animation !

Grillades – frites – salades - boissons - etc...

Il y aura de quoi satisfaire votre soif et votre appétit !

La commune distribuera des bons-repas sur place, nous vous attendons nombreux.

Tous les habitants du village sont cordialement invités !

Nous organisons un transport pour monter au refuge; adressez-vous au Syndic au 078 628 02 82 ou au bureau communal.

Kermesse de la Paroisse Moudon-Syens

La vente paroissiale aura lieu le dimanche 25 septembre au battoir, avec animations, tombola boissons et gâteaux préparés par les paroissiens. Un repas sera également servi à cette occasion. Venez nombreux pour passer un moment convivial et vous restaurer.

Collecte de vêtements et chaussures usagées

Les associations de ramassage renoncent à effectuer un collecte de rue. Il continueront à distribuer par poste des sacs, mais ceux-ci devront être déposés dans les containers spéciaux situés dans les déchèteries ou auprès de certains commerces.

Taille des haies

Nous rappelons que les haies doivent être régulièrement taillées. Elle ne doivent pas être plantées à moins de 1 mètre du domaine public et la hauteur maximale est fixées à 2 mètres ou à 60 cm si la visibilité doit être maintenue. Les branches qui dépassent la limite du domaine privés doivent être coupées.

Dépôts de déchets au bord des chemins

Il est rappelé à la population que tous dépôts de déchets de quelques natures que ce soient, sont interdits sur les bords de chemins. Ceci inclus également la terre, les cailloux, les déchets de démolition ou de dégrappement de surface. Les contrevenants seront dénoncés.

Tournée du boulanger

Boulangerie itinérante – information

La boulangerie Eric CHABLOZ de Villars-Mendraz livre du pain, pâtisseries et autres produits tous les mardis et samedis matin sur notre commune.

Les arrêts et heures où vous pouvez vous approvisionner sont :

Moulin de Peney-le-Jorat à 08h25 - 08h30

Battoir d'Hermenches à 08h35 – 08h40

Congélateur d'Hermenches à 08h40 – 08h45

Au droit de la Colombière à 08h45 -08h50

Moille-Robert à 08h55-09h00

L'horaire peut varier de quelques minutes en raison des conditions météorologiques ou de circulation. Votre indulgence permettra de pérenniser ce service à notre population.

Des commandes préalables peuvent être faites par téléphone (48 heures) au 021 / 903'44'54 ou directement lors de vos achats

**Le Bureau communal sera fermé
2 semaines**

**Du
25 juillet 2016
au
7 août 2016**

**Réouverture le mardi 9 août 2016
aux heures habituels**